

Polytech Grenoble Une école d'ingénieurs de Grenoble INP-UGA

Recherche

Vous êtes ici Accueil > L'école > Actualités > A la une

Lancement de la campagne Taxe d'apprentissage 2023

le 25 mai 2023



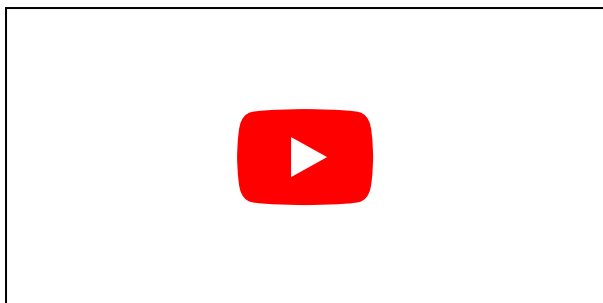
La taxe d'apprentissage a pour objet de faire participer les employeurs au financement des formations initiales technologiques et professionnelles. C'est le seul impôt obligatoire pour lequel l'entreprise décide librement de son affectation.

Polytech Grenoble est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

Vous êtes, un ancien élève de Polytech Grenoble, un partenaire, un employeur, en affectant votre taxe d'apprentissage à l'école, vous nous aider à former vos futurs collaborateurs, en phase avec l'évolution de vos besoins de demain.

Elle nous permet de financer des équipements pédagogiques pour former des ingénieurs aux techniques et méthodes innovantes. Elle est indispensable à notre fonctionnement et représente 70% de notre budget d'équipement.

Toutes les informations et le lien vers la plateforme dédiée sont disponibles [ici](#) (/menu-principal/entreprises/la-taxe-d-apprentissage/).



Téléchargement

[Plaquette Taxe d'Apprentissage 2023\(/medias/fichier/ta-polytech_1683194550961-pdf?ID_FICHE=1167087&INLINE=FALSE\)](/medias/fichier/ta-polytech_1683194550961-pdf?ID_FICHE=1167087&INLINE=FALSE)

Publié le 30 mai 2023

Mis à jour le 30 mai 2023

ADRESSE GEOGRAPHIQUE

Polytech Grenoble

14, Place du Conseil National de la Résistance

38400 Saint-Martin-d'Hères

ADRESSE POSTALE

Polytech Grenoble

Université Grenoble Alpes

CS 40700

38058 Grenoble cedex 9

Tél : 04.76.82.79.02



URL de page

<https://archive-ksup-uga-2.u-ga.fr/menu-principal/l-ecole/actualites/a-la-une/lancement-de-la-campagne-taxe-d-apprentissage-2023-1246984.kjsp?RH=1487239168936>

Titre de page

Lancement de la campagne Taxe d'apprentissage 2023 - Archive Polytech Grenoble